



Les déterminants de la communication pour un engagement durable des populations pour l'amélioration de la gestion des déchets ménagers et assimilés à Abidjan

Kela Franck TAGOUYA, Doctorant

Communication pour le développement,

Unité de Formation et de Recherche en Information, Communication et Arts,

Université Felix Houphouët Boigny

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) license.



Résumé : Le présent article traite du problème de la gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) qui demeure encore une équation difficile de la gouvernance urbaine. Vu la menace que représentent les DMA pour la santé humaine et environnementale, il convient de rechercher des solutions. La présente étude est faite pour identifier les déterminants de l'implication durable des populations pour la bonne gestion des déchets. A travers une étude mixte, les déterminants identifiés exigent une plus grande responsabilisation des populations, et non une manipulation. Il revient aux autorités publiques de savoir rechercher véritablement les volontés des populations, et leur accorder une place de choix dans la gestion des DMA.

Mots clés : gouvernance ; participation citoyenne ; santé ; Côte d'Ivoire.

Summary: This article deals with the problem of managing Household and Similar Waste (DMA) which still remains a difficult equation in urban governance. Given the threat posed by AMD to human and environmental health, solutions must be sought. This study is carried out to identify the determinants of the sustainable involvement of populations for good waste management. Through a mixed study, the identified determinants require greater empowerment of populations, and not manipulation. It is up to public authorities to know how to truly seek the wishes of the populations, and give them a place of choice in the management of AMD.

Keywords: governance; citizen participation; health ; Ivory Coast.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10511391>

1. Introduction

La quasi-totalité des villes dans les pays en développement montre le même visage. Il y a sur les places publiques et dans les caniveaux des déchets ménagers et assimilés (DMA).

Ces déchets abandonnés obstruent les canaux de drainage des eaux pluviales et entraînent des inondations avec des pertes énormes de biens matériels et en vies humaines. Quand les rares Voiries et Réseaux Divers (VRD) ne sont pas obstrués, les eaux pluviales drainent les déchets, qui s'y trouvent, vers les fleuves et la lagune, que ces déchets polluent. Les dirigeants des villes sont ainsi confrontés de plus en plus à des difficultés dans la gestion des DMA. Ces difficultés sont d'ordre financier, parce que les moyens dont disposent les autorités publiques sont insuffisants pour l'enlèvement de l'ensemble des déchets produits. A cela s'ajoute le manque de moyens techniques qui est d'ailleurs une conséquence de l'insuffisance des moyens financiers. Un autre problème est lié à l'absence de synergie entre les acteurs du secteur des déchets. Il y a de nombreux acteurs qui y travaillent, dans l'informel, en l'absence d'un cadre de coordination pour que tous ces acteurs participent au dynamisme du secteur. Des efforts sont de plus en plus faits pour faire émerger des cadres de concertation des acteurs et pour moderniser la gestion des déchets. Mais cette volonté de modernisation n'emballé pas encore les populations qui sont indifférentes à la lutte que les autorités publiques mènent contre l'insalubrité. La lutte contre l'insalubrité a pour enjeux, entre autres, offrir un cadre de vie agréable aux populations et garantir la santé publique. Il convient donc de rechercher des solutions pour faciliter l'implication des populations à la gestion des DMA. La présente étude ambitionne de répondre à la question suivante : quels sont les déterminants qui peuvent booster la participation citoyenne dans la gestion des déchets ménagers et assimilés ?

L'objectif de l'étude est d'identifier les déterminants capables de booster l'implication des populations à la gestion des déchets ménagers et assimilés. Après la présentation du cadre théorique et la méthodologie, suivront les déterminants pour l'amélioration de l'implication des populations. Avant la conclusion, les recommandations ont été précédées par l'analyse des déterminants clés.

2. Cadre théorique et la méthodologie

2.1. Cadre théorique

La présente étude s'inscrit dans une démarche de Communication pour le Changement Social et de Comportement. Deux théories ont été retenues à cet effet. Il s'agit de la théorie du changement et de la théorie de la communication persuasive engageante dont la combinaison permettra de booster la participation citoyenne.

En ce qui concerne la théorie du changement, c'est l'ensemble des facteurs prédictifs (environnementaux, sociaux et individuels) du changement aux niveaux individuel et

collectif. La théorie du changement est « une façon de décrire comment un groupe espère atteindre un but donné à long terme » (Anderson, 2005, p. 3). Elle sert prioritairement un outil d'aide au développement de solutions à des problèmes sociaux complexes (Anderson, 2005, p. 1), telle que l'insalubrité urbaine. Quatre étapes sont primordiales dans un tel cas, selon Reviers (2012, p. 3) : la définition du changement visé qui doit être décliné en plusieurs étapes de changements attendus avant d'atteindre l'ultime changement. Ces étapes de changements constituent des hypothèses et des valeurs qui doivent être l'objet d'aucune ambiguïté pour les cibles, de même que l'articulation. Avec cette théorie, il est indispensable d'avoir les étapes de changement dans une cartographie qui repose sur des hypothèses définies et vérifiables, et décrire clairement le déroulement des interventions et interactions. Ce n'est pas de façon isolée que les interventions et les interactions doivent avoir lieu. Il faut qu'il y ait une coordination, une orchestration pour que chaque étape puisse jouer pleinement sa partition dans l'harmonie escomptée.

L'apport de la communication participative engageante, c'est de donner du crédit au pouvoir de l'information et mettre un accent particulier sur les conditions et relations sociales qui pourront faciliter l'adoption ou le renforcement du comportement recherché et bannir les comportements à risque. La communication, quand elle est bien coordonnée, permet de créer l'environnement favorable pour que le comportement adopté soit durable. Elle va agir sur la culture, les normes et les réseaux de la cible ou des cibles, et influencer le comportement de l'individu. C'est ce que J. Saint-Charles et P. Mongeau (2020) ont souligné en citant (Bègue, 2002), qui parle de communication humaine qui se décline en communication interpersonnelle, communication en groupe ou encore communication organisationnelle. Nora Quebral (2004) préconise à ce niveau qu'on doit faire vivre l'interaction, l'animer et la développer au niveau de l'ensemble des parties engagées et ou touchées par une situation, un problème. C'est à cette condition qu'on peut espérer atteindre l'objectif poursuivi. Nourrir l'interaction ne veut pas dire, qu'il faut simplement diffuser l'informations (Guy Bessette, 2004), ou se plier en quatre pour convaincre, persuader pour faire ou ne plus faire, mais faciliter la prise de conscience, l'identification et la hiérarchisation des solutions, puis surtout faciliter l'engagement des cibles pour apporter des solutions. La communication participative engageante se rapproche de la communication participative pour le développement que Guy Bessette a définie comme étant :

... une action planifiée, fondée d'une part sur les processus participatifs et d'autre part sur les médias et la communication interpersonnelle, qui facilite le dialogue entre différents

intervenants réunis autour d'un problème de développement ou d'un but commun, afin d'identifier et de mettre en œuvre une initiative concrète visant à solutionner le problème ou atteindre le but fixé, et qui soutient et accompagne cette initiative. Guy Bessette (2004, p.10)

2.2.Méthodologie

Les résultats qui vont suivre ont été obtenus par une étude mixte qui a associé une enquête qualitative et une enquête quantitative qui se sont déroulées entre le mois d'avril et le mois de juillet 2021. L'enquête qualitative a concerné un panel de personnes qui ont la charge de la gestion du cadre de vie dans les communes de Cocody et de Koumassi, au District Autonome d'Abidjan, et des responsables de precollecteurs dans les deux communes. Elles ont été interrogées à l'aide d'un guide d'entretien.

Pour l'enquête quantitative, elle a concerné quatre cent (400) personnes dans les communes de Cocody et de Koumassi. Il y a 56% d'hommes et 44% de femmes dans les deux communes qui ont été choisis pour l'enquête de terrain : Cocody et Koumassi. 64,94% des personnes qui constituent notre échantillon d'étude ont un âge compris entre 18 ans et 35 ans, 18,48% ont un âge compris entre 35 et 45 ans, les personnes dont l'âge varie entre 46 ans et plus sont à 16,58 % dans l'échantillon de l'étude. En ce qui concerne le niveau de vie des populations (Deza, A-D, 2017, p.5), la commune de Koumassi fait partie, avec les communes de Yopougon et d'Abobo, celles ayant une forte incidence de la pauvreté entre 35 et 40%. La commune de Cocody, n'enregistre qu'un taux de pauvreté de 25,4 %, derrière la commune du Plateau avec 15,9 %. En somme, le choix de ces communes nous permet de prendre en compte dans le cadre de l'étude, dans une certaine mesure, l'ensemble des composantes socio-économiques du District d'Abidjan.

3. Résultats

Identifier les déterminants d'un changement de comportement pour l'engagement durable des populations dans la gouvernance du secteur des déchets ménagers et assimilés est plus qu'indispensable pour garantir un développement harmonieux.

3.1.La nécessité de définir le niveau de changement final, les processus sur l'échelle de changement et les objectifs.

S'il est vrai que les opérations de communication visent un changement de comportement chez les populations d'Abidjan, l'objectif final reste encore vague pour les citoyens, encore plus les étapes de ce changement. Il y a plusieurs spécificités au sein de la population. Il est

donc nécessaire que la politique de communication et d'éducation soit assez adaptée à ces spécificités. Sans cette précision, tous les efforts de communication et d'éducation seront vains.

Souvent le soir même de la journée de l'opération Grand Ménage, les sites de nettoyage sont à nouveau colonisés. Nous avons tiré les leçons de ces échecs. Le ministre a demandé qu'on réfléchisse et de lui faire des propositions concrètes.

Le directeur de l'assainissement et de la salubrité

Il y a lieu donc de définir des objectifs de changement au niveau des différentes entités ou groupes : les hommes, les femmes, les jeunes, les enfants, les mal entendant, les commerçantes, les commerçants, les couturiers, les transporteurs, les écoliers, les élèves et étudiants... ces changements peuvent être individuels, interpersonnels, communautaires ou collectifs, au niveau des institutions. Pour ce faire, il faut des informations aussi claires possibles sur ces entités.

L'action gouvernementale en matière de lutte contre l'insalubrité est aujourd'hui dans une phase très active. On ne peut pas la mener, quels que soient les outils, les moyens, les financements que nous avons, on ne peut pas gagner le pari de la salubrité sans la population. Sans le changement de comportement, quel que soit le ministère.

Le directeur de l'assainissement et de la salubrité

3.2. Une cartographie des étapes de changement au niveau des enfants et des adolescents et des représentations de la gestion des déchets chez les populations

Le processus de changement peut être psychologique, psychosocial, culturel et sociétal. Il s'agit de changement dans la représentation sociale de la gestion du service public de propreté au niveau de catégories de personnes. Avant tout, il y a lieu de saluer les opérations de déguisement des éboueurs et agents de propreté qui ont lieu depuis quelques années pendant la journée du mardi gras. Plusieurs administrations d'écoles parquent dans les rues avec les écoliers dans la combinaison de travail de ce corps de métier. Cette orientation permet de valoriser les métiers verts qui n'avaient pas du tout bonne presse dans la société et les écoles. Aussi, il y a des opérations de sensibilisation qui ciblent spécifiquement les jeunes, les adolescents et les enfants. Ci-dessous des captures d'écran de compte rendu d'activités sur la plateforme du ministère en charge de la salubrité.

Image 1 : Capture d'écran de publications à l'occasion de déguisement d'écoliers lors du mardi gras



Source: Kela F. Tagouya (2023).

Pendant le jour du mardi gras, les enfants des écoles primaires s'habillent dans les costumes d'un corps de métier, pour valoriser ledit métier. De plus en plus, les écoles amènent les écoliers à arborer les combinaisons des agents chargés du ramassage des déchets dans les rues.

Image 2: Sensibilisation des écoliers et d'élèves par les autorités en charge du service public de propreté.

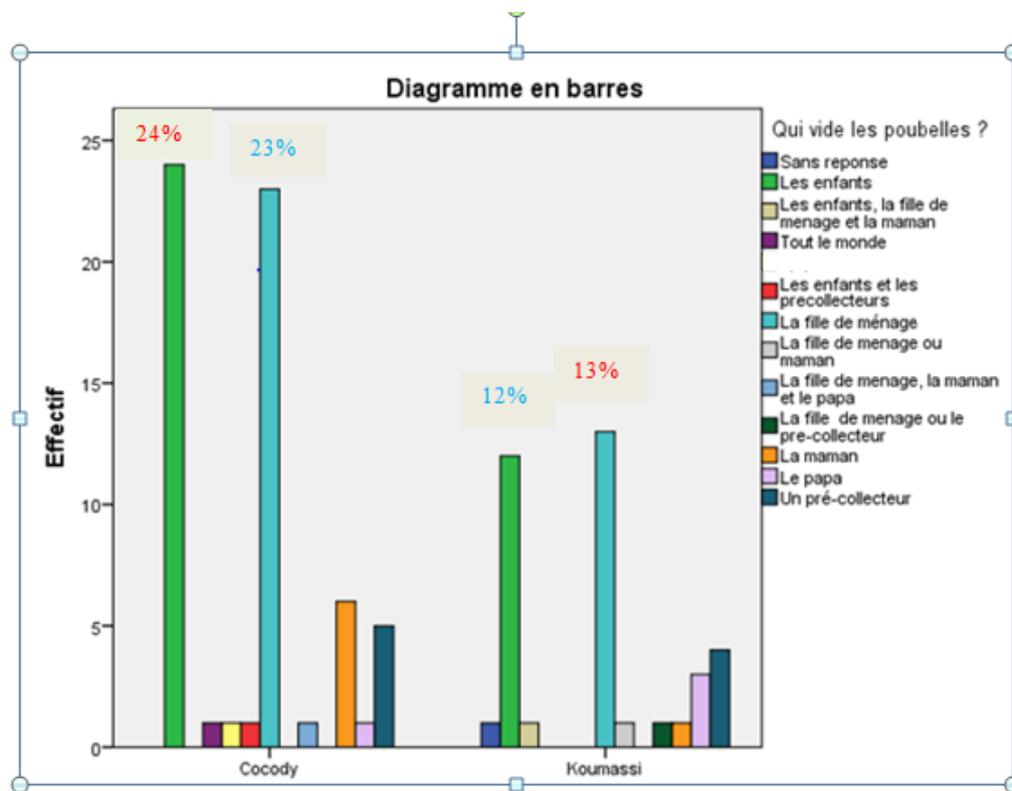


Source: Kela F. Tagouya (2023).

En plus des opérations de valorisation du travail de collecte de déchets, les écoliers sont sensibilisés aux bonnes pratiques de gestion des déchets ménagers et assimilés. Les captures ci-dessus présentent une activité de sensibilisation dans une école en présence du ministre de l'hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité, et une autre dans les rues, conduite par des membres du personnel de l'opérateur de salubrité public ECOTI SA.

La sensibilisation des enfants s'avère assez pertinent dans la mesure où c'est sur eux que repose la tâche, pour ne pas dire le fardeau, de vider les poubelles. Le graphique ci-dessous montre comment les populations interrogées se représentent la charge de sortir les déchets de la maison.

Image 3 : Graphique montrant la représentation chez les populations de la personne ayant l'obligation de vider la poubelle



Source : Kela F. Tagouya (2023).

Que ce soit à Cocody ou à Koumassi, vider les poubelles est du ressort des enfants et des filles de ménage. A Cocody, les enfants ont eu un score de 24% et les filles de ménage, 23%. Tandis qu'à Koumassi, 13% des personnes interrogées pensent que cette tâche revient plutôt aux filles de ménage, et pour 12% de personnes, ce sont les enfants qui doivent vider les poubelles.

La perception du risque et l'appréciation de la gestion des DMA sont différentes selon le sexe. Dans les graphiques qui suivent, les personnes de sexe féminin perçoivent plus le risque que

chez les personnes de sexe masculin. Il y a 43 % des personnes de sexe féminin qui ont déclaré percevoir le risque et 13% ont répondu par « non ». Au niveau des personnes de sexe masculin, 38 % se sentent exposées contre 6 % qui ne se sentent pas exposés. Au niveau de l'appréciation de la gestion des déchets, chez les personnes de sexe féminin, l'appréciation est 'passable-mauvais-assez bien'. Chez les personnes de sexe masculin, c'est plutôt 'passable-assez bien-mauvais'. Il ressort que les personnes de sexe féminin sont moins satisfaites de la gestion des DMA que les personnes de sexe masculin.

Image 4 : Graphique de la perception du risque selon le sexe

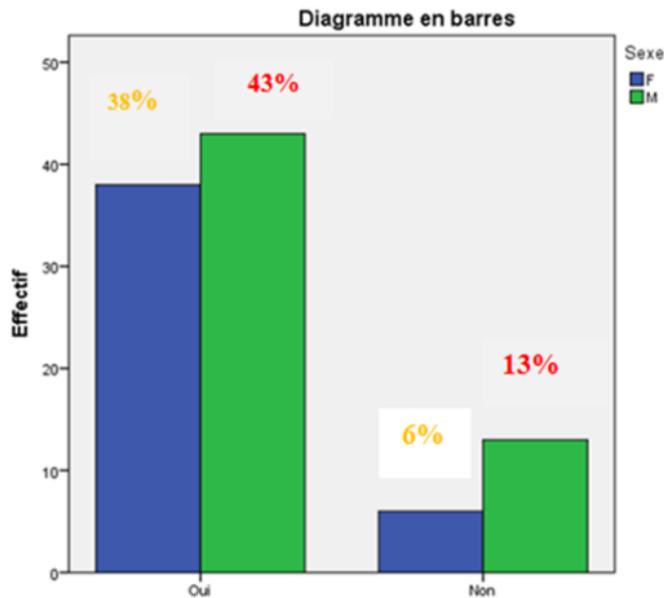
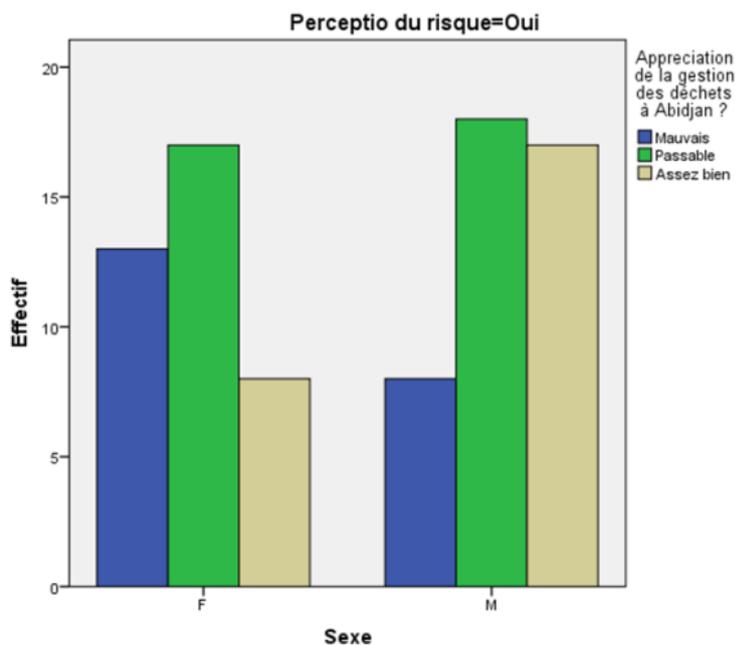


Image 5 : Graphique de l'appréciation de la gestion selon le sexe



3.3.La nécessité de tenir compte des critères sociodémographiques dans la création des dépôts ou centre de transit.

L'une des plaintes que les services de salubrité et de propreté traitent chaque jour, ce sont les dépôts de coffre. Il y a des citoyens, ou des présidents de résidents qui, poussés par les résidents, contactent les services de la mairie technique pour la présence de bacs à ordures trop proches de leurs domiciles et qui polluent l'environnement aérien. Les populations sont rarement associées à la création des dépôts sauvages. Alors qu'il faut le faire pour connaître le nombre d'habitants, le profil des personnes qui vident les poubelles. Les déchets dans les environs des bacs à ordures, ne sont pas obligatoirement le refus de jeter dans le bac. Il faut désormais assujettir le dépôt de coffre à une enquête de terrain. Ce qui permettra de déterminer les quantités de produits et le temps nécessaire pour que la caisse déposée soit pleine. Aussi, avec des informations sur le profil de ceux qui viennent vider la poubelle. Si ce sont des enfants qui vident les poubelles, il faut prévoir un escarbot pour leur faciliter la tâche.

Le dépôt de coffre à ordures n'est pas obligatoirement la bonne pratique. Mais si on doit le faire, il faut tenir compte des informations sur les ménages qui habitent les environs du site. D'ailleurs, c'est avec les responsables des cités qu'il faut définir le lieu approprié. Mais ces enquêtes préalables ne sont jamais réalisées.

Homme, cadre dans un service technique d'une commune d'Abidjan

3.4.Accorder une place plus significative aux populations

Les autorités publiques doivent accorder une place plus significative aux populations. Elles ne doivent plus être sollicitées, pour ne réaliser que quelques actions que les autorités auraient définies elles-mêmes au préalable, puis être totalement absentes à la planification. Il est plus avantageux pour les populations de pouvoir intervenir depuis la planification jusqu'à l'évaluation. Cette sollicitation permettra aux populations de se sentir responsabilisées et de changer leur perception de la gestion des déchets. Notamment croire que la gestion des déchets est du ressort exclusif des autorités publiques.

Pour ce faire, les autorités doivent faire recours aux méthodes et techniques de recherche de la participation citoyenne. Une telle démarche peut être coûteuse, en termes de temps et moyens financiers, mais a l'avantage de consolider la gouvernance par une gestion transparente. Une telle vision a été perçue par Yannick Rumpala(1999), pour qui il se s'agit point de gérer simplement les masses de déchets issus des activités humaines, il s'agit d'une gouvernance

dans laquelle il y a aussi la gestion des individus, les citoyens dans le cas espèce, afin d'influencer leurs attitudes, leurs comportements et favoriser leur participation à la prise en charge collective des biens qui apparemment n'ont plus de valeur dans un contexte et cadre précis. Les populations doivent être perçues comme des citoyens-consommateurs, qui doivent faire preuve de responsabilité en intégrant des bonnes pratiques en termes de prévention et de valorisation des déchets au quotidien. Yannick Rumpala souhaite même qu' un dispositif d'intéressement puisse être déployé « pour persuader les usagers de la nécessité de cette inflexion, à grand renfort d'opérations dans lesquelles se mêlent information et communication » (Yannick Rumpala, 1999, p.628). Poursuivant, il souhaite que civisme et conscience écologique soient associés en vue de rallier le plus large public possible.

En ce qui concerne l'évaluation, il est impératif de définir des outils dans lesquels les critères de transparence des coûts, l'accès universel au service de collecte des déchets, la participation des usagers aux décisions et l'équité intergénérationnelle. Le critère de transparence exige que les collectivités et les citoyens puissent recevoir périodiquement les informations précises sur la performance du système de gestion des déchets au regard de la protection de l'environnement et de la santé humaine. Le critère de l'accès universel au service de collecte des déchets détermine la quantité des populations qui ont accès et de façon permanente au service de collecte des déchets. Il se mesure également en fonction de la disponibilité des bacs à ordures dans l'environnement proche des populations. Puisque « la distance qui sépare un ménage d'un bac influence significativement l'apport de ses déchets au point de collecte ». Le critère de participation tient compte de la présence de représentants des populations et des élus dans le conseil d'administration des structures ou sociétés ayant en charge la gestion du service public de propreté, mais également l'importance du budget de communication. Cette présence est due au fait que les desideratas des populations doivent être pris en compte par les opérateurs du service public de propreté dans la mise en place de toute stratégie de collecte. Les représentants des populations sont de facto des courroies de transmission entre les citoyens et les entités ayant en charge la propreté. Il y a aussi l'aspect durabilité qui est pris en compte par l'équité intergénérationnelle. Il s'agit d'apprécier les investissements dans les infrastructures de gestion des déchets en terme de construction et aménagement des décharges, de centres d'enfouissement et de valorisation des déchets et renouvellement du matériel de collecte, etc. C'est l'équité générationnelle qui permet d'offrir un accès au service public de propreté de qualité tout en garantissant la possibilité aux générations futures d'avoir droit à un meilleur service.

4. Analyse des déterminants clés pour l'implication des populations

4.1. La recherche véritable de l'implication des populations

Pour Cécile Fortin-Debart et Yves Girault (2009, p.1), la participation citoyenne c'est l'implication des individus et des groupes dans un processus de décision. Dans le cadre de la gestion des DMA à Abidjan, les populations ne sont pas encore associées dans les prises de décision. Les démarches sont menées vers elles pour la mise en œuvre des décisions déjà prises par les autorités. Cette pratique de décider à la place des populations peut trouver ses fondements dans l'insuffisance de l'éducation à la citoyenneté. A ce propos, Crémieux (1998, p. 91), cité par Cécile Fortin-Debart et Yves Girault, indique que le premier objectif de l'école obligatoire et publique est la formation du citoyen. Donc il revient au système d'éducation et formation de faire en sorte que chaque citoyen acquiert, par l'école et à l'école, des savoirs, savoir-faire et la culture qui le rendent capable de débattre des objets qui le concernent et choisir de façon éclairée ses représentants dans l'espace public. Il a expliqué que les compétences en matière de citoyenneté ne sont pas innées. C'est donc à l'école que les citoyens reçoivent les fondements de l'éducation à la citoyenneté. Mais Crémieux (1998, p.112) qui est l'un des auteurs qui ont enrichi la réflexion sur la mission de l'école pour l'éducation à la citoyenneté, trouve que la formation du citoyen, est encore plus formelle que réelle. A l'instar des autres pays du monde, la participation citoyenne est recherchée, sur recommandation de plusieurs textes internationaux, à travers de nombreux dispositifs hétérogènes qui cherchent à associer les citoyens ordinaires à la discussion des enjeux collectifs et à l'élaboration des politiques publiques (Nez, (2006) cité par Cécile Fortin-Debart et Yves Girault (2009). Ces textes internationaux concernent les questions environnementales et mettent en avant l'importance du citoyen acteur dans la gestion des services publics portant sur l'environnement. C'est le cas du chapitre 23 de l'Agenda 21 rédigé à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio (1992). Dans ce chapitre, il est écrit : « *l'un des principaux éléments indispensables à la réalisation du développement durable est une large participation du public à la prise de décisions* ». Joliveau et Amzert (2001) ont constaté que dans la gestion territoriale et d'autres domaines de la gestion de la vie publique, il y a de plus en plus un lien fort entre la mise en œuvre du développement durable et les processus de participation des citoyens à différentes échelles. En la matière, les innovations et les procédures sont illimitées, pourvu que les solutions soient pérennes et efficaces, socialement acceptables et qu'il y ait dialogue entre les parties prenantes.

Les autorités n'hésitent donc pas à invoquer sans cesse la participation citoyenne dans les discours sous plusieurs termes, font remarquer Schnapper et Bachelier (2000) dans leur étude : développement participatif, démocratie participative, démocratie de proximité, démocratie locale, développement communautaire... Mais il y a souvent un énorme fossé entre ces discours et les objectifs atteints. Il y a des opérations de sensibilisation dans les écoles chaque année. Mais les pratiques d'éducation à la citoyenneté, particulièrement pour la gestion des DMA, se limite à dicter aux enfants ce qu'il faut faire. Quand Crémieux reproche que l'éducation à la citoyenneté est trop formelle, c'est parce qu'on n'amène pas les apprenants à pratiquer par exemple le service public de propreté de sorte que cela soit encre dans leur esprit en tant qu'acteurs majeurs.

Cécile Fortin-Debart et Yves Girault ont partagé la constatation de Colin (2007) selon laquelle ce foisonnement d'innovation, de démarches et de procédures privilégient généralement le processus d'information du public sur les projets, au détriment de moments de démocratie ou de réelle co-construction collective des projets de développement. Colin (2007) n'hésite pas à assimiler ces pratiques à une photographie de l'état de l'opinion à la manière des supersondages améliorés. Selon lui, une photographie de l'état de l'opinion n'offre pas l'opportunité d'une réelle confrontation de porteurs d'avis. Ces pratiques de participation manqueraient d'objectifs clairs et de moyens, et seraient considérées comme pauvres sinon inexistantes.

4.2. Les tendances des initiatives de recherche de participation.

Deux tendances se dégagent des initiatives innovantes pour rechercher la participation citoyenne dans des décisions relatives à l'environnement ou au développement durable.

Il y a de la manipulation lorsque les dispositifs sont mis en place pour réunir les citoyens sans leur donner véritablement l'opportunité de participer. Puis il y a de la coopération symbolique des citoyens lorsque ceux-ci sont juste sollicités sur quelques points des décisions. Ces deux tendances observées par Colin se trouvent sur l'échelle de la participation citoyenne qu'a élaborée Sherry Arnstein (1969). Dans le cas de la gouvernance des DMA à Abidjan, il existe des comités locaux qui ont été mis en place dans les communes. Mais leur fonctionnement ressemble plus à une déconcentration qu'une décentralisation. C'est-à-dire qu'il y est question de mobiliser les membres pour les décisions déjà prises et moins de recueillir leurs avis. Il n'est pas alors exagéré de dire qu'il y a de la manipulation.

Cécile Fortin-Debart et Yves Girault cite plusieurs études inspirées par l'échelle d'Arnstein. Celle de De Carlo (1996), de Donzelot et Epstein (2006), de Rayssac et La Gueronniere (2006) qui sont unanimes pour souligner que depuis 40 ans, il n'y vraiment pas eu d'évolution dans les pratiques.

4.3.Des changements sociaux et de comportement à activer

Il y a nécessité, sinon urgence à susciter une évolution dans les pratiques, afin de mieux valoriser la participation citoyenne. Pour ce faire, il faut opérer des changements sociaux et de comportement. D'abord, à l'école où les individus sont préparés, il faut dissocier les corvées qui consistent à faire imposer aux élèves à punir de ramasser des déchets dans la cour de l'école ou de balayer des salles de classe. Ces activités doivent plutôt figurer dans les nécessités. Aussi, les acteurs de l'école et les autorités en charge du service public de propreté doivent rendre plus dense les journées de propreté ou de salubrité dans les écoles. Ces journées ne doivent plus se limiter en des prises de paroles seulement, mais les élèves doivent pouvoir identifier chaque années un site public où ils peuvent y mener des activités de propreté. La Police Nationale de Côte d'Ivoire est un exemple en la matière. Les policiers mènent certains samedis des activités de nettoyage dans des établissements publics (hôpitaux, marchés, ...). A cet effet, les autorités peuvent fournir aux écoles le matériel nécessaire.

Au niveau des communes et villes, l'Etat doit confier aux mairies l'organisation locale de la quinzaine de l'environnement et les semaines nationales de la propreté. Pour rendre ces activités plus participatives, les mairies doivent créer des plateformes où les participants peuvent s'enregistrer. La ville de Hambourg en Allemagne a une telle activité qui a lieu entre les mois de Mars et Avril chaque année. La Mairie fournit les gangs et les sachets poubelles aux participants. Cette activité s'inscrit dans la communication participative engageante qui croit que si les personnes sont associées à des actions, elles sentent alors le besoin de mettre en évidence leurs compétences et peuvent ainsi se résoudre à l'adoption de nouveaux comportements (Toniolo, 2009). Les humains ne sont pas des récepteurs passifs, mais des êtres dotés de bon sens ou de raison qui se veulent plutôt comme des acteurs dans leur environnement. Pour déclencher le changement de comportement, la théorie de l'engagement fournit des outils d'actions qui engagent la cible (Kiesler et Sakumura, 1966). Dans la théorie de la communication participative et engageante, il convient de faire précéder les messages persuasifs d'actes préparatoires. Mariette G soutient Girandola et Joule (2012) qui ont souligné qu'il y a un effet de changement sur les plans attitudinal et comportemental, si l'acte

préparatoire, fortement engageant, est réalisé avant la diffusion d'un message action d'un acte préparatoire.

En ce qui concerne les quartiers, il convient de changer de paradigme en confiant le service de propreté aux responsables des quartiers ou cités. Ces responsables pourront trouver des compétences et la ressource humaine nécessaire pour s'occuper de la propreté des quartiers. Ces derniers pourront mieux veiller sur le comportement des uns et des autres. Parce que les sociétés à qui est concédé le service public de propreté ont les moyens matériels, mais ne sont pas continuellement dans les quartiers. Il n'y a qu'un partenariat entre ces sociétés et les résidents, représentés par les bureaux locaux des résidents, qui pourra préserver durablement les bonnes. Les populations se sentiront ainsi responsabilisés.

5. CONCLUSION

La gestion des déchets est un problème commun que partagent les villes. Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire fait des efforts remarquables au niveau de la modernisation de la gestion et une intensification de l'éducation et la sensibilisation des populations, à travers des activités pérennes, telles que le Grand Ménage qui a lieu tous les premiers samedis du mois et la Semaine Nationale de la Propreté qui a lieu la première semaine du mois d'août. En plus de ces activités, il y a des opérations de sensibilisation dans les quartiers, les rues et dans les écoles. Mais les populations continuent de jeter les DMA dans les lieux non indiqués. Les dépôts sauvages se multiplient et menacent la santé publique, tout en contribuant à la dégradation de la biodiversité. La présente étude a permis d'identifier les déterminants clés pour faciliter l'implication des populations. Il convient avant tout de responsabiliser les populations, en les associant dans les prises de décision. C'est un impératif, si l'on veut bien rechercher la volonté des populations et non les manipuler, de définir avec elles le niveau de changement final, les processus sur l'échelle de changement et les objectifs. Un accent particulier doit être mis sur les enfants dont les étapes de leur préparation à la participation citoyenne doivent être cartographiées. Au niveau de la collecte des DMA, il y a nécessité de tenir compte des critères sociodémographiques pour les instruments de collecte et de pré-collecte. Il y a aussi des changements sociaux et de comportement à activer, dans les écoles en particulier pour une meilleure représentation de l'engagement citoyen pour le service public de propreté. Aussi les autorités doivent bannir toutes pratiques tendant à la manipulation des populations. C'est à ce prix-là, que les populations pourront bien s'impliquer durablement pour les bonnes pratiques de gestion des DMA.

REFERENCES

- [1] **BLONDIAUX Loïc (2001)**, Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège, in Mouvements 2001/5 N°18 pp 44-51
- [2] **BRISOUX, Lucie et al (2018)**. LES ENJEUX DE LA GESTION DES DECHETS A ABIBJAN : vitrine de la Cote d'Ivoire face aux défis de l'insalubrité. Rapport d'expertise 2017-2018
- [3] **DEZA, Akoisso Doria (2017)**, Cartographie de la pauvreté non financière dans le district d'Abidjan, à partir du recensement général de la population et de l'habitat 2014 de la Côte d'Ivoire. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 32 p. (collection : Rapports de recherche de l'ODSEF).
- [4] **DJE, A. Georgette (2012)**. Gouvernance et gestion des déchets ménagers urbains à Abidjan : Cas des communes de Cocody, Yopougon, Abobo, Phd, Faculté des sciences sociales Université Laval, Quebec.
- [5] **DUMONT, Gérard-François (2010)**, « la Ville durable, de nouveaux objectifs et modes de gouvernance », dans : Dumont, Gérard-François (direction), La France en villes, Paris, Armand Colin - Sedes CNED, p. 186-197 I S B N 9 7 8 - 2 - 3 0 1 - 0 0 1 2 8 - 3
- [6] **HEDONT Cédric (2008)**, La communication et la sensibilisation dans la filière des déchets.
- [7] **KONE, Bassémory (2014)**, Analyse de la communication en appui au programme de gestion des ordures ménagères du District d'Abidjan, in Communication en Question n° 3, Juin / Juillet.
- [8] **KRA, Raymond et AMOUZOU Emile(2019)**, Réseaux locaux de communication et participation communautaire dans les collectivités territoriales en Côte d'Ivoire. Essai, éditions Publibook, 140 pages
- [9] **LAULAN, Anne-Marie(1986)**, La résistance aux systèmes d'informations, in Réseaux, Retz, Sofedis, Volume 4, N°19, PP 7-24
- [10] **MARION Carrel (2013)**, La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne, Informations sociales 2013/5 n°179 PP 144-151.
- [11] **MINESUDD**, Le magazine de la salubrité, de l'environnement et du développement, Hors-série 2017
- [12] **Ministère du Plan et du Développement (2016)**, National de Développement 2016-2020, Tomes 1, 2, 3
- [13] **OLIVESI, Stéphane, (2007)**, Introduction à la recherche en SIC, Presses universitaires de Grenoble.
- [14] **PEYTAVIN, Jean-Louis (2015)**. Environnement et communication. In: Quaderni, n°22, Exclusion-Intégration : la communication interculturelle. PP 13-18.
- [15] **PNUE(2016)**, L'Avenir de l'environnementale mondiale, évaluation régionale pour l'Afrique
- [16] **PNUE (2013)**, 3e Rapport de l'Avenir de l'Environnement en Afrique : Résumé à l'intention des décideurs ;
- [17] **Présidence République Côte d'Ivoire (1996)**, Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement.
- [18] **QUIVY, Raymond; VAN CAMPENHOUDT, Luc (1988)**, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Bordas
- [19] **Rapport final définitif de l'étude stratégique pour la gestion des déchets solides dans le district d'Abidjan, Juillet 2011**
- [20] **République de Côte d'Ivoire (2016)**, Loi N° 2016-886 du 8 Novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire.
- [21] **SNDD (Décembre 2011)**, Stratégie Nationale de Développement Durable : Engager la transition vers une société plus viable.
- [22] **TAGOUYA, Kela.(2017)**, Communication environnementale dans le District d'Abidjan et la résistance des populations à la salubrité urbaine, Mémoire de Master des Sciences de l'Information, la communication et de l'information, UFR Information, Communication et Art, Département de Communication, Université Felix Houphouët Boigny.

- [23] **TRAORE, Kassoum(2013)**, « De la sensibilisation des populations à la gestion de l'environnement Urbain dans les quartiers précaires de la ville d'Abidjan » in African population Studies, vol.22, n°2, pp 153-173
- [24] **YAO-KOUASSI, Q. Christian, (2010)**. A la recherche d'une synergie pour la gestion des déchets ménagers en Côte d'Ivoire : Cas du District d'Abidjan, Thèse de Doctorat, Université du MAINE, URF Lettre, Langues et Sciences Humaines- Département de géographie.